

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02874

Numéro SIREN : 844 433 615

Nom ou dénomination : SocNext

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2020 sous le numéro de dépôt 8167



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	26112018	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SOCNEXT		7 Boulevard Des Charmettes	
SIRET	8 4 4 4 3 3 6 1 5 0 0 0 1 1	13090 AIX EN PROVENCE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	161 087	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	41 826	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐	
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐			
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W						

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2.50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
ECOUTE Les Carrés de l'Arc Bât B Le Canet de Meyreuil 13590 MEYREUIL Tél: 04.42.61.61.40	
OGA/OMGA	Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
	Date: 19/05/2020 Lieu: AIX EN PROVENCE
	Qualité et nom du signataire: HONTEL Résident
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Désignation de l'entreprise		SOCNEXT		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		7 Boulevard Des Charmettes		13090 AIX EN PROVENCE		
Numéro SIRET *		8 4 4 4 3 3 6 1 5 0 0 0 1 1				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 3		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9		
				Exercice N-1 clos le 0 0 0 0 0		
				Net 3		
				Net 4		
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010		012		
	Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028		030		
	Immobilisations financières * (1)	040	1 119 138	042	1 119 138	
	Total I (5)	044	1 119 138	048	1 119 138	
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
		Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	58 305	070
Autres * (3)			072	2 913	074	2 913
Valeurs mobilières de placement		080		082		
Disponibilités		084	2 682 775	086	2 682 775	
Charges constatées d'avance *		092		094		
Total II		096	2 743 993	098	2 743 993	
Total général (I+II)		110	3 863 130	112	3 863 130	
PASSIF				Exercice N NET 1		
				Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	3 625 989			
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	154 555			
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	3 780 544			
	Provisions pour risques et charges	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 770			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N ...)	169	80 816			
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176	82 586			
Total général (I + II + III)	180	3 863 130				
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SOCNEXT		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le		Néant				
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13	1	2	2	0	1	9	1	0	0	0	0	0
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209	210												
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214												
					217	218												
	Production stockée *					222												
	Production immobilisée *					224												
	Subventions d'exploitation reçues					226												
Autres produits					230													
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232													
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234												
	Variation de stock (marchandises) *					236												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238												
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240												
	Autres charges externes * :					242												
	Impôts, taxes et versements assimilés	{	dont crédit bail mobilier	20 103	- immobilier		244											
	Rémunérations du personnel *	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			250											
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252												
	Dotations aux amortissements *					254												
	Dotations aux provisions					256												
	Autres charges	{	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			262											
Total des charges d'exploitation (II)					264													
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270													
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					280												
	Produits exceptionnels					290												
	Charges financières					294												
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300											
	Impôts sur les bénéfices *	{	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			306											
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310													
B - RÉSULTAT FISCAL					312													
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles					318												
	Provisions non déductibles *					322												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324												
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opco-cis d'associés	247				330												
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					251												
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999												
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (art. 44 septies)	986				987											
Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)		981				989												
Déduction ZFA NG (art. 44 quinquies)		345				344												
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D																		
Zone franche urbaine (art. 44, octies et octies A)																		
Jeune entreprise innovante (art. 44 septies A)																		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1					352												
	Déficit col. 2																	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)					356												
	Déficits antérieurs reportables : *																	
	dont imputés sur le résultat :																	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1					370											
Déficit col. 2																		

ANNEXE

Exercice du 26/11/2018 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 863 130.40 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 287 797.56 Euros et dégageant un bénéfice de 154 555.06 Euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, couvrant la période du 26/11/2018 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société SOCNEXT a été créée par apport des titres THEMA en date du : 21/12/2018 d'un montant de 3 625 889.50Euros pour 20384 titres.

Le 08/02/2019, 14097 titres THEMA ont été cédés à TERRE INVEST, et les 6287 titres restants ont été apportés par SOCNEXT à TERRE INVEST.

Le 22/05/2019, SOCNEXT a cédé 1967 actions TERRE INVEST à des collaborateurs.

Au 31/12/2019, SOCNEXT détient donc 6.07% de TERRE INVEST.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

ANNEXE

Exercice du 26/11/2018 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Néant

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	58 305	58 305	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 912	2 912	
Débiteurs divers	1	1	
TOTAL	61 218	61 218	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 770	1 770		
Personnel et comptes rattachés	2 260	2 260		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 393	3 393		
Impôts sur les bénéfices	51 516	51 516		
Taxe sur la valeur ajoutée	23 327	23 327		
Autres impôts taxes et assimilés	319	319		
Groupe et associés	1	1		
TOTAL	82 586	82 586		

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 26/11/2018 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 00
Dettes fiscales et sociales	3 439
Total	4 039

ANNEXE

Exercice du 26/11/2018 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

SocNext
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 3 625 989 euros
7 Boulevard des Charmettes
13090 AIX EN PROVENCE
844 433 615 RCS AIX EN PROVENCE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 154 555,06 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	154 555,06 euros
Affecté à la réserve légale	7 727,75 euros
Le solde	146 827,31 euros
Affecté au compte « autres réserves »	

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président

